



Académie de Versailles  
24 rue Jean Jaurès  
78190 Trappes  
[s3-versailles@snepfusu.net](mailto:s3-versailles@snepfusu.net)

Trappes, le 27 Novembre 2017

A  
Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles  
Rectorat  
3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

**Objet** : interventions du SNEP-FSU pendant les réunions organisées par l'UNSS

Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Secrétaire Général,

Nous vous remercions de nous avoir accordé audience le 16 novembre dernier.

Vous nous avez rappelé votre position constante, dans le cadre de la conception du dialogue social, concernant la légitimité que vous reconnaissez au SNEP-FSU Versailles à pouvoir intervenir pendant les réunions organisées par l'UNSS dans les 4 départements de l'académie (journées bilan de fin d'année, réunions des secrétaires AS de rentrée).

Nous prenons acte positivement de la réaffirmation de votre position en la matière.

Acteur et défenseur majeur de l'existence et de la pérennité du service public du sport scolaire du second degré, le SNEP-FSU Versailles tient à réaffirmer le sens de la démarche qui anime les responsables de notre syndicat lors de leur prise de parole dans toutes les réunions organisées par l'UNSS dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts de Seine et le Val d'Oise : informer la profession de l'actualité du sport scolaire du second degré, faire part de notre point de vue et des propositions que nous formulons pour le fonctionnement et le rayonnement des Associations Sportives et de l'UNSS.

Nous ne doutons pas que la position rectorale liée au fonctionnement démocratique du sport scolaire sera appliquée dans chacun des départements de l'académie.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrick Mathieu, Marc Legein, Bruno Maréchal  
Co-secrétaires académiques du SNEP-FSU Versailles

Copies à IA IPR EPS, DD et DR UNSS